

Comprendre et mettre en œuvre le CPF/Ptp

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Binôme souhaité : Personnel RH / Cadres de proximité / IRP

Durée

2 jours

Organisme de formation

☞ SUD MANAGEMENT

Date limite d'inscription

30/06/2019

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Montpellier

Les 18 & 19 sep. 2019

☞ Groupe 2

Perpignan

Les 14 & 15 oct. 2019

☞ Groupe 3

Nîmes

Les 16 & 17 oct. 2019

Interlocuteur Opcos Santé

Cyndie PAYET

cyndie.payet@unifaf.fr

04.67.06.18.96

Interlocuteur OF

Frédéric EDELINE

f.edeline@sudmanagement.fr

06.38.70.02.37

Intervenant

☞ Jean-Christophe

MAUMELAT

Consultant/formateur

Contexte

La rénovation du Compte personnel de formation est une des mesures phares de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel : monétisation des droits, suppression des listes, désintermédiation, mobilisation, création du CPF de transition professionnelle ou projet et transition professionnelle (PTP), financement, publics... soit un vrai chamboulement pour les établissements qui doivent pouvoir manier ce dispositif au service de leur politique ressources humaines.

VIDEO DE PRESENTATION

Objectifs

- ☞ Intégrer les nouvelles dispositions relatives au CPF et du PTP
- ☞ Faire du CPF et PTP un outil au service de sa politique RH
- ☞ Organiser la mise en œuvre du CPF et PTP via des référents
- ☞ Savoir former des référents CPF et PTP dans les établissements

Prérequis

En amont de la formation, les participants préparent la formation en accédant à des ressources en ligne

Contenu

JOUR 1

- ☞ Réveil pédagogique
- ☞ Associer les dispositifs, les acteurs et leurs missions
- ☞ Créer une synthèse sur le CPF/PTP
- ☞ Définir les concepts RH clefs
- ☞ Analyser sa pratique
- ☞ Identifier les formations éligibles au CPF/PTP et les ressources informatives à disposition
- ☞ Concevoir un argumentaire pour aider les managers à convaincre les salariés de mobiliser le CPF/PTP
- ☞ Tester et défendre son argumentaire CPF/PTP

JOUR 2

- ☞ Construire un processus de mobilisation du CPF/PTP adapté aux besoins de l'établissement et de ses collaborateurs
- ☞ Elaborer un plan d'actions
- ☞ Identifier les risques et facteurs clefs de succès pour mobiliser le CPF/PTP
- ☞ Former les référents pour concevoir la formation
- ☞ Animer une formation
- ☞ Focus sur la posture du formateur